

— **Filières à bots** sont, comme l'indique leur nom, destinées à faire des sautoirs, vis de bois; elles diffèrent peu des autres comme construction générale; toutefois, les cossinets sont moins serrés, et les échancrures de vidange plus ouvertes et plus nombreuses, afin de donner plus de voie aux tranchants, et d'éviter l'échauffement qui serait la suite inévitable d'un frottement trop dur.

La **filière** est encore une des parties principales du banc à tisser. Il en existe deux espèces: la **filière ordinaire**, qui consiste en une plaque d'acier, dans laquelle sont percés des trous de diamètres égaux à ceux des fils que l'on veut obtenir, et la **filière mécanique**, qui se compose, au lieu de plaques, de cossinets d'acier, maintenus dans un châssis, et qui peuvent se rapprocher ou s'éloigner au moyen d'un mécanisme particulier. Pour tirer les métaux précieux, dans les numéros les plus fins, on remplace la plaque et les cossinets d'acier par une autre plaque ou d'autres cossinets de rubis ou de saphir, et l'on a ainsi ce qu'on appelle des **filières en pierres fines**.

Les **filières** dont on se sert pour faire les tuyaux métalliques ou autres ont beaucoup d'analogie avec celles qui servent à transformer les métaux en fils; mais elles sont munies d'un mandrin cylindrique, qui, tout en produisant le vide intérieur, empêche toute déformation de la matière. Plusieurs des machines inventées pour fabriquer les tuyaux de drainage en papier ou autres sont pourvues de **filières** de ce genre.

FILIFÈRE s. m. (fil-i-fè-re — du lat. *filum*, fil; *fero*, je porte). Techn. Outil à enfilier les aiguilles.

FILIFORME adj. (fil-i-for-me — du lat. *filum*, fil; *fero*, je porte). Hist. Nat. Se dit de tout organe grêle et délié comme fil; *Antennes filiformes*. *Style filiforme*. *Feuilles filiformes*.

— Pathol. *Pouls filiforme*, Pouls faible et vide, qui produit l'impression d'un fil en vibration.

— s. m. pl. Crust. Famille de crustacés lépidodermes, plus connue aujourd'hui sous le nom de famille des CAPRELLINIUS.

— s. f. pl. Arachn. Groupe d'araignées, caractérisé par un abdomen très-allongé et très-étroit.

FILIGRANE s. m. (fil-i-gra-ne — ital. *filigrana*; du lat. *filum*, fil; *granum*, grain). Techn. Ouvrage d'orfèvrerie à jour, et filets déliés. *Chapelet de FILIGRANE*. *Doctes d'OR en FILIGRANE*. Un nom donné à des fils de cuivre contournés de diverses manières et fixés à la forme, qui constituent la marque du format ou celle du fabricant, souvent même l'une et l'autre; empreinte faite sur le papier par ces fils: *Pendant longtemps, le FILIGRANE a servi à distinguer le papier fabriqué à la main du papier mécanique; mais, aujourd'hui, on le trouve aussi sur ce dernier*. Les **FILIGRANES des billets de banque** sont de *leurs principales garanties contre la contrefaçon*. On dit aussi **FILIGRANES** dans les deux sens.

— Par ext. Ouvrage de sculpture ou autre délicatement ciselé: *C'est gigantesque comme une pyramide et délicat comme une boucle d'oreilles de femme, et l'on ne peut comprendre qu'une semblable FILIGRANE puisse se soutenir en l'air depuis des siècles*. (Th. Gaut.)

— Annél. Syn. de **FILORANE**.

— Encycl. Le **filigrane** consiste en de minces fils de métal entrelacés et soudés; la soudure exige d'autant plus d'adresse qu'elle doit être presque invisible; mais ce tissu léger est apte à prendre toutes les formes, et la difficulté de la main-d'œuvre dépasse de beaucoup la valeur de la matière. Aussi ne recueille-t-on pas devant l'emploi de fils d'or ou d'argent.

Le **filigrane** est très-ancien. Les musées contiennent des pièces d'orfèvrerie byzantine ou se voient des parties filigranées; telle est la croix donnée par l'empereur Lothaire au trésor d'Aix-la-Chapelle. Byzance tenait cet art de l'antiquité. L'orfèvrerie occidentale, au IX^e siècle, exécuta beaucoup de **filigranes** ou d'ornements filigranés. La couverture du livre de prières de Charles le Chauve en est un bel exemple. L'Allemagne et la France, au XI^e siècle, firent des ouvrages en **filigrane**, qu'on appela dès lors *opus veneticum*, ouvrage vénitien, parce qu'on trouva à Venise de nouveaux procédés d'exécution qui attirèrent une grande réputation aux orfèvres de cette ville en ce genre de travail. A Venise, les **filigranes** étaient appelés *opus intrecozum*. On confondait avec ces fils soudés et entrelacés des ornements, des fleurs, des figures et des sujets. L'orfèvrerie du XIII^e siècle employa beaucoup les **filigranes**, d'autant plus qu'elle aimait à imiter les formes architecturales, et que ce genre d'ouvrage, souple et fin, était très-apte à rendre les entrelacs, les festons, les crochets et les crétes des églises. En Asie, soit par suite de traditions de la plus haute antiquité, soit parce que les Arabes en prirent l'art à Byzance et le répandirent partout où ils pénétrèrent, le travail en **filigrane** forme une des branches les plus importantes de l'orfèvrerie: vases, ustensiles, coiffures, ceintures, montures de bijoux, etc., y sont très-souvent en **filigrane**.

Au XVIII^e siècle, l'Italie conservait encore sa supériorité et sa prédilection pour ce travail. Au siècle précédent, Venise avait inventé les verres filigranés, c'est-à-dire ornés de fils de verre blanc, opaques ou colorés, qui se contournent en mille dessins. Murano, le lieu où se font ces verres, fut renommé pour ses verres filigranés, et aussi lorsque certains fabricants eurent acquis de la notoriété, qu'on songea à distinguer les papiers par des marques ou filigranes, suivant leurs différents formats et leur provenance. Ces **filigranes**, qui représentent une image connue, non pas diversément exécutées, indiquent, non pas seulement la qualité du papier, mais surtout les dimensions déterminées et invariables de chaque format. C'est ainsi que le *pot*, la *couronne*, la *coquille*, l'*écu*, la *cloche*, le *raïsin*, le *parce* qui ne sont plus leur nom du dessin qui affecte le **filigrane**, désignent chacun un format différent, et cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours avec sa signification, quoique aujourd'hui, où la plupart des papiers sont fabriqués à la mécanique, les anciens fabricants n'avaient donc pas une seule marque soudée à leurs différentes formes, mais bien une marque pour chaque format, et seule, la variété dans le dessin des sujets représentés par les **filigranes** indique des fabrications différentes.

Nos papiers, nous l'avons dit, ne portent plus, pour le plupart, la trace du **filigrane**, parce qu'ils ne sont plus leur nom du dessin qui affecte le **filigrane**, désignent chacun un format différent, et cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours avec sa signification, quoique aujourd'hui, où la plupart des papiers sont fabriqués à la mécanique, les anciens fabricants n'avaient donc pas une seule marque soudée à leurs différentes formes, mais bien une marque pour chaque format, et seule, la variété dans le dessin des sujets représentés par les **filigranes** indique des fabrications différentes.

Les papiers, nous l'avons dit, ne portent plus, pour le plupart, la trace du **filigrane**, parce qu'ils ne sont plus leur nom du dessin qui affecte le **filigrane**, désignent chacun un format différent, et cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours avec sa signification, quoique aujourd'hui, où la plupart des papiers sont fabriqués à la mécanique, les anciens fabricants n'avaient donc pas une seule marque soudée à leurs différentes formes, mais bien une marque pour chaque format, et seule, la variété dans le dessin des sujets représentés par les **filigranes** indique des fabrications différentes.

FILIPPE adj. (fil-i-pé-adj. — du lat. *filum*, fil; *pes*, poids). Arachn. Qui a une tête grêle.

— s. f. pl. Groupe d'araignées, ayant pour type le genre philidrome.

FILIPÉLOSIQUE adj. (fil-i-pé-lo-si-que). Chim. Se dit d'un acide dérivé de l'acide filicé.

FILIPINA-NUOVA ou **PINOS** (des Pins), nommée par Colomb *El Evangelista*, île de la mer des Antilles, à 80 kilom. S. de Cuba, dont elle dépend; ch.-l., Pinar del Rio, qui est de trois troncs commis ensemble. *Franc filin*, filin propre à faire des cordages de force.

— Comm. Serge qu'on fabriquait autrefois à Pithiviers.

FILIN s. m. (fil-i-n — rad. *fil*). Mar. Nom commun à tous les cordages qui ne sont pas munis en grélin, mais en haussières: *Les haubans, les écoutes, les amarres sont de FILIN*. (Acad.) *Filin blanc*, filin non gondrouné. *Filin noir*, filin enduit de goudron. *Filin en deux*, en trois, Cordage composé de deux, de trois troncs commis ensemble. *Franc filin*, filin propre à faire des cordages de force.

— Comm. Serge qu'on fabriquait autrefois à Pithiviers.

FILIPÉDE adj. (fil-i-pé-de — du lat. *filum*, fil; *pes*, poids). Arachn. Qui a une tête grêle.

— s. f. pl. Groupe d'araignées, ayant pour type le genre philidrome.

FILIPÉLOSIQUE adj. (fil-i-pé-lo-si-que). Chim. Se dit d'un acide dérivé de l'acide filicé.

FILIPINA-NUOVA ou **PINOS** (des Pins), nommée par Colomb *El Evangelista*, île de la mer des Antilles, à 80 kilom. S. de Cuba, dont elle dépend; ch.-l., Pinar del Rio, qui est de trois troncs commis ensemble. *Franc filin*, filin propre à faire des cordages de force.

— Comm. Serge qu'on fabriquait autrefois à Pithiviers.

FILIPÉDE adj. (fil-i-pé-de — du lat. *filum*, fil; *pes*, poids). Arachn. Qui a une tête grêle.

— s. f. pl. Groupe d'araignées, ayant pour type le genre philidrome.

FILIPÉLOSIQUE adj. (fil-i-pé-lo-si-que). Chim. Se dit d'un acide dérivé de l'acide filicé.

FILIPINA-NUOVA ou **PINOS** (des Pins), nommée par Colomb *El Evangelista*, île de la mer des Antilles, à 80 kilom. S. de Cuba, dont elle dépend; ch.-l., Pinar del Rio, qui est de trois troncs commis ensemble. *Franc filin*, filin propre à faire des cordages de force.

— Comm. Serge qu'on fabriquait autrefois à Pithiviers.

— Bot. s. f. Plante du genre spirée, famille des rosacées: *Les racines et les feuilles de FILIPÉDULE sont d'usage en médecine*. (V. de Bonmarie.) *Filipédula aquatica*. Syn. d'GNANTHE.

— Encycl. Bot. Cette espèce de spirée, assez commune dans les environs de Paris, soit son nom à ses gros tubercules, suspendus à des racines filamenteuses. Ces tubercules renferment en abondance une huile qui pourrait, dit-on, être utilisée pour l'alimentation, après avoir été facilement débarrassée du principe astringent qu'elle renferme. Actuellement, cette plante est sans usage. On la cultive cependant pour l'élegance de ses fleurs, blanches en dedans, rougeâtres en dehors, que la culture fait doubler. Ces fleurs sont disposées en corymbes peu serrés. Les feuilles sont composées de segments oblongs, aigus, dentés, dont l'effet est très-agréable. Ce végétal est herbacé, vivace et atteint une hauteur de 0m,60.

FILIPPEI, peintre et graveur italien. V. BOTTICELLI.

FILIPPO D'ANGIO (SAN-), autrefois *Aggrano*, ville de Sicile, provinces de Trapani et de N. O. de Catane, district et à 18 kilom. S. de Nicosia, près de la rive droite du Salso; 7,300 hab. Riches souffreries aux environs. Patrie de Diodore de Sicile.

FILIPPO s. m. (fil-i-po — du lat. *filum*, fil; *pes*, de pore). Annél. Syn. de **FILORANE**.

FILIPPI (Camillo), peintre italien, né à Ferrare vers 1510, mort en 1574. Il adopta le style de Michel-Ange, peignit des fresques dans l'église de Santa-Maria-in-Vado avec le Duc de Dosso Dossi, et décora avec son fils, connu sous le nom de *Il Bastianino*, les arcs de triomphe élevés à Ferrare lors de l'arrivée du duc Alphonse II, en 1559. Son meilleur ouvrage est une *Anacréon*, qu'il fit sur ses enfants, qui a été publiée avec ses fils, Cesare FILIPPI, mort vers 1603, excella dans la peinture des ornements et des arabesques.

FILIPPI (Joseph DE), médecin italien, né à Varallo (Piémont) en 1781, mort en 1856. Il fut médecin et fut reçu docteur à l'université de Pavie; il entra comme chirurgien dans l'armée piémontaise, et à partir de 1804, prit part, à cette qualité, à toutes les campagnes de l'Empire. Médecin en chef de l'armée italienne en 1814, il refusa, à la Restauration, de prendre du service en Autriche, et perdit ainsi sa pension de retraite. Il dut, à partir de cette époque, exercer le métier de médecin à Milan, où il a publié divers travaux scientifiques, tous écrits en italien: *Novel essai analytique sur les maladies inflammatoires* (Milan, 1821, in-80); *De la science de la vie* (1830); des conseils sur l'exercice de la médecine, sous le titre de: *Galateo medico* (1814, in-80, deux éditions); *Remarques sur la médecine pratique* (1845, in-9), et un grand nombre de mémoires scientifiques. Elu, à raison de ses travaux, membre de l'Institut de Lombardie, il vit son éléction trois fois refusée par le gouvern. mais, en ne put jamais lui pardonner ses idées libérales. En 1848, il fut nommé, par le gouvernement provisoire de Milan, président du comité de salubrité publique; mais, après les revers de la cause nationale et le retour des Autrichiens, il se retira à Varèse où il est mort. Son fils, Philippe DE FERRARI, membre de l'Institut de France, né à Milan, le 20 avril 1814, fit, comme son père, ses études à l'université de Pavie, y fut reçu docteur et y professa l'histoire naturelle. A Piémont, il fut aussitôt nommé professeur de zoologie à l'université de Turin. Il y a publié, entre autres travaux: *Des fonctions reproductrices chez les animaux* (1850), complément de l'édition italienne du cours élémentaire de M. Milne Edwards; *La Création terrestre* (1854), série de lettres adressées à sa fille, et le *Déluge de Noé* (ces deux derniers ouvrages ont été traduits par M. Armand Fommier en 1858-1859); un grand ouvrage, *Les Trois règnes de la nature*, dont le premier partie, le règne animal, a paru en 1852, et, enfin, un grand nombre de Mémoires, insérés dans la *Biblioteca Italiana*, des sciences de Turin, dont il est membre. M. de Filippi fut aussi partie du conseil supérieur de l'instruction publique.

FILIPPI (Antoine-Pierre), historien corse, né à Vescovat-de-Casone, près de ses lieux, en 1593. On ne sait presque rien de sa vie, et on ignore la date de sa mort. Il a composé une *Istoria di Corsica* (Tournon, 1594, in-49), qui contient beaucoup de détails intéressants sur l'île, mais qui manque d'esprit critique et de style.

FILISTATE s. f. (fil-i-sta-te — du lat. *filum*, fil; *sto*, je reste debout ou immobile). Annél. Genre d'araignées, de la tribu des thérapiophores, qui se filent, sous les pierres, des toiles dans lesquelles elles se cachent pour guetter leur proie: *Les FILISTATES ont fort embarrassé les méthodistes, qui ont voulu en faire une coupe à part, avec les diptères*. (Valkenburgh.)

— Arachn. Se dit d'une araignée qui se tient suspendue au bout d'un des fils de sa toile, en attendant sa proie.

— Bot. Se dit d'une graine qui est suspendue par un long cordon ombilical.

FILISTATE s. f. (fil-i-sta-te — du lat. *filum*, fil; *sto*, je reste debout ou immobile). Annél. Genre d'araignées, de la tribu des thérapiophores, qui se filent, sous les pierres, des toiles dans lesquelles elles se cachent pour guetter leur proie: *Les FILISTATES ont fort embarrassé les méthodistes, qui ont voulu en faire une coupe à part, avec les diptères*. (Valkenburgh.)

— Arachn. Se dit d'une araignée qui se tient suspendue au bout d'un des fils de sa toile, en attendant sa proie.

— Bot. Se dit d'une graine qui est suspendue par un long cordon ombilical.

FILIKOLINIQUE adj. (fil-i-ko-li-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide extrait de la racine de Chouf. se dit d'un acide extrait de la racine de Chouf. se dit d'un acide extrait de la racine de Chouf. se dit d'un acide extrait de la racine de Chouf.

FILLAS, village d'Écosse, comté de Perth, à l'extrémité orientale du lac Bann; d'un des villages les plus riches des Highlands; dit *Les FILLES de l'Écosse*. Les **FILLES de la Grèce**. Ces pauvres **FILLES de Lyon**, dont les doigts de fée tissent le satin et la popeline, n'ont pas de chemises. (A. Blanqui.)

FILLAS (Jacques), sculpteur anglais, né à Wilsontown, comté de Lanark, en 1808, mort en 1852. Il fut successivement apprenti tisserand et apprenti maçon, et travailla même comme journalier, lorsqu'il eut fini son apprentissage. Mais depuis son enfance, il consacrait ses heures de loisir à l'étude du dessin et du modelage, et, à force de persévérance, il parvint à acquérir un véritable habileté. Encouragé par ses premiers essais et par l'appui de quelques hommes de cœur, du poète Motherwell, entre autres, il résolut de se donner tout entier à la sculpture, et alla à quelque temps à Paris. A son retour, en 1836, il s'établit à Londres, où il se lia avec Allan Cunningham, qui lui fit faire son buste, et lui ouvrit ainsi la voie de la célébrité. Il ne vécut, en 1837, en exposant sept bustes, au nombre desquels se trouvait celui dont nous venons de parler, et qui attirèrent l'attention des connoisseurs. Dès lors le premier pas, le plus difficile, surtout dans la carrière de l'art, était fait, et l'ancien maçon parvint aisément à une brillante renommée. Parmi ses œuvres, on admire surtout la *Statue colossale* de sir James Shaw, pour la ville de Kilmarnock, et le *Buste* de John Wilson; le meilleur de tous ceux qui aient été publiés, connu sous le nom de *Il Bastianino*, les arcs de triomphe élevés à Ferrare lors de l'arrivée du duc Alphonse II, en 1559. Son meilleur ouvrage est une *Anacréon*, qu'il fit sur ses enfants, qui a été publiée avec ses fils, Cesare FILIPPI, mort vers 1603, excella dans la peinture des ornements et des arabesques.

FILLASSE s. f. (fil-la-ss; il ml. — augment. de *file*). Bas et poe. Grosse file: *Une énorme FILLASSE*. N. Ne se dit jamais qu'en mauvais usage, et le plus souvent avec quelque qualification injurieuse.

FILLASTRE, V. **FILASTRE**.

FILLASTRE s. m. (fil-lâ-tre; il ml.). Syn. de **FILASTRE**.

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — lat. *filia*, même sens). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents ou à l'un des parents dont elle est issue: *Une FILLE naturelle*. *Une FILLE légitime*. *N'oubliez que des FILLES*. *Une FILLE obéissante*. *Ma FILLE, allez dire à votre FILLE que la FILLE de sa FILLE a crié*. (Mme de Sévigné.) *Toute FILLE doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari*. (J.-J. Rousseau.) *Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de leurs FILLES un fustier pour les terres des gens de qualité*. (Chamfort.) Le devoir d'une file est dans l'obéissance.

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Une fille est au mieux sous l'alle de son nom.

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — augment. de *file*). Bas et poe. Grosse file: *Une énorme FILLASSE*. N. Ne se dit jamais qu'en mauvais usage, et le plus souvent avec quelque qualification injurieuse.

FILLASTRE, V. **FILASTRE**.

FILLASTRE s. m. (fil-lâ-tre; il ml.). Syn. de **FILASTRE**.

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — lat. *filia*, même sens). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents ou à l'un des parents dont elle est issue: *Une FILLE naturelle*. *Une FILLE légitime*. *N'oubliez que des FILLES*. *Une FILLE obéissante*. *Ma FILLE, allez dire à votre FILLE que la FILLE de sa FILLE a crié*. (Mme de Sévigné.) *Toute FILLE doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari*. (J.-J. Rousseau.) *Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de leurs FILLES un fustier pour les terres des gens de qualité*. (Chamfort.) Le devoir d'une file est dans l'obéissance.

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — augment. de *file*). Bas et poe. Grosse file: *Une énorme FILLASSE*. N. Ne se dit jamais qu'en mauvais usage, et le plus souvent avec quelque qualification injurieuse.

FILLASTRE, V. **FILASTRE**.

FILLASTRE s. m. (fil-lâ-tre; il ml.). Syn. de **FILASTRE**.

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — lat. *filia*, même sens). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents ou à l'un des parents dont elle est issue: *Une FILLE naturelle*. *Une FILLE légitime*. *N'oubliez que des FILLES*. *Une FILLE obéissante*. *Ma FILLE, allez dire à votre FILLE que la FILLE de sa FILLE a crié*. (Mme de Sévigné.) *Toute FILLE doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari*. (J.-J. Rousseau.) *Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de leurs FILLES un fustier pour les terres des gens de qualité*. (Chamfort.) Le devoir d'une file est dans l'obéissance.

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — augment. de *file*). Bas et poe. Grosse file: *Une énorme FILLASSE*. N. Ne se dit jamais qu'en mauvais usage, et le plus souvent avec quelque qualification injurieuse.

FILLASTRE, V. **FILASTRE**.

FILLASTRE s. m. (fil-lâ-tre; il ml.). Syn. de **FILASTRE**.

FILLE s. f. (fil-le; il ml. — lat. *filia*, même sens). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents ou à l'un des parents dont elle est issue: *Une FILLE naturelle*. *Une FILLE légitime*. *N'oubliez que des FILLES*. *Une FILLE obéissante*. *Ma FILLE, allez dire à votre FILLE que la FILLE de sa FILLE a crié*. (Mme de Sévigné.) *Toute FILLE doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari*. (J.-J. Rousseau.) *Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de leurs FILLES un fustier pour les terres des gens de qualité*. (Chamfort.) Le devoir d'une file est dans l'obéissance.

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*. *Une FILLE d'honneur*. *Il faut faire comprendre aux FILLES qu'elles ne peuvent plaire et se faire respecter que par leur sagesse, leur pudeur et leur modestie*. (Épictète.) *Tant, pas pour une FILLE si, au premier coup d'œil, on ne la distingue pas d'une femme*. (Sanial-Dubay.) *Il y a bien des nouvelles dans les histoires, même dans ceux d'une jeune innocente*. (Balz.) *Les FILLES qui se sentent joyes se laissent malaisément faire religieuses*. (V. Hugo.)

— Jeune personne non mariée, du sexe féminin: *Une FILLE timide, vertueuse*. *Une FILLE légère*.